

MINISTRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELANCE

LE MINISTRE

Paris, le - 6 AVR. 2009

Monsieur le Député, (lu Douris

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur plusieurs projets que vous soutenez et je vous en remercie.

S'agissant du projet d'aménagement de la RN 21, vous sollicitez une accélération du versement de la subvention liée au transfert de cette route en cours de déclassement. Une telle accélération permettrait aux travaux de démarrer plus rapidement et de contribuer ainsi à l'effort de relance.

Sachez que je mesure l'importance que revêt ce projet d'aménagement routier pour votre département et l'intérêt que vous y portez.

Aussi, j'ai saisi Monsieur Jean-Louis BORLOO, Ministre d'Etat chargé de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, de votre requête en lui en recommandant un examen bienveillant.

Concernant la dépollution du site SNPE de Bergerac, les opérations pouvant bénéficier de la mesure « dépollution de friches industrielles » sont en cours de sélection selon le critère de leur rapidité de mise en œuvre. J'ai pris connaissance avec intérêt de cette opération.

Enfin, l'aéroport de Bergerac n'a pu être retenu au cours du CIACT du 2 février et dont les projets retenus saturent les enveloppes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bei = ti

Patrick DEVEDJIAN

Monsieur Daniel GARRIGUE Député de la Dordogne Assemblée Nationale 126, rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP